



Châtaignier

N°02
12/05/2023



Animateur filière

Magalie LEON-CHAPOUX
**Union Interprofessionnelle
Châtaigne Sud-Ouest**
magalie.union.chataigne@gmail.com

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Grand Sud-Ouest
Châtaignier N°X
du JJ/MM/2023 »*



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le **Bulletin de votre choix GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **évènements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

- Stades phénologiques
- Dégâts de scolytes visibles
- Chancre de l'écorce actif
- Cynips du châtaignier : galles visibles
- Campagnols à maîtriser
- Zeuzère : dessèchement des branches
- Sésie : chenilles actives dans les chancres

• Stades phénologiques

Stade BBCH	19	55m	55a	60f	60m	65f	65m
D'après INRA et Ctifl H.Breisch							
		Dm	Da	Ff	Fm	Ff2	Fm2
Description	Plein développement des 1ères feuilles	Apparition des châtons mâles	Apparition des fleurs femelles	Apparition des stigmates sur fleurs femelles	Apparition des étamines sur fleurs mâles	Pleine floraison femelle	Pleine floraison mâle

Tous les secteurs : **Stades BBCH 55m.**



Bellefer BBCH 55m
Castelmoron (47), 4 mai



Marigoule BBCH 55m
Coussac-Bonneval (87), 11 mai

(Photos : M. Leon-Chapoux, Chloris Arbo)

• Xylébore Disparate (*Xyleborus dispar* F.)

Vol en cours

Activité visible sur les arbres jeunes faibles :



Sortie des scolytes

Scolyte adulte dans une galerie

(Crédit photo : M.LEON-CHAPOUX)

Les attaques peuvent être favorisées par des éclatements de l'écorce dus à des gels sur troncs. Pour le moment pas de dégât de gel observés ce début de printemps.

Symptômes visibles

Ce parasite secondaire attaque les jeunes plants jusqu'aux arbres de 6 à 8 ans ainsi que des rameaux de vieux arbres. **Ce sont la plupart du temps les arbres en mauvais état (stress hydrominéral, gel, coups de soleil...)** qui sont victimes de ce parasite. Les jeunes arbres finissent par dépérir.

Les femelles adultes qui ont passé l'hiver dans le bois des arbres, sortent dès que les températures atteignent 18 à 20°C (février à avril). Elles s'accouplent et attaquent de nouveaux arbres en forant tout d'abord une galerie perpendiculaire à l'axe du bois puis réalisent une galerie circulaire, concentrique aux cernes du bois, et ensuite elles forent de nouvelles galeries dans le sens de l'axe du bois où elles vont déposer leurs œufs. Les larves vont se nourrir du champignon blanc (*Ambrosia*) déposé par la femelle lors de la construction des galeries. Les nouveaux adultes vont rester dans leurs galeries natales jusqu'au printemps suivant.

Mesures prophylactiques

- Maintenir les arbres en bonne santé :
 - o Choisir des parcelles dont les sols sont filtrants : le châtaignier craint l'asphyxie racinaire !
 - o Bien alimenter les arbres tout au long du cycle végétatif : éviter les périodes de stress perturbant l'alimentation hydrominérale :
 - Limiter la concurrence des adventices avec les jeunes arbres dès la reprise de l'activité racinaire au mois de mars et jusqu'à la fin de l'été : paillage aux pieds des arbres, désherbage mécanique, irrigation...
 - Améliorer la structure du sol par des apports de matières organiques (fumiers, composts de déchets verts, couverts végétaux...) et maintenir un pH autour de 6,5.
- Créer une barrière physique pour éviter l'entrée des femelles dès le mois de février et limiter les chocs thermiques au niveau de l'écorce.
- Des pièges olfacto chromatiques (8 par hectare) peuvent être mis en place sur la parcelle dès le mois de février pendant le vol des femelles pour réaliser un piégeage massif. L'efficacité est toutefois relative. Il est trop tard pour les positionner maintenant.
- Sur les jeunes parcelles : couper les rameaux atteints, les sortir de la parcelle et les éliminer.

• Chancre de l'écorce du châtaignier (*Cryphonectria (Endothia) parasitica*)

Les chancres sont actifs



Chancre sur tronc



Pustules rouge-orangées :
fructifications du champignon

(crédit photo : M.LEON-CHAPOUX, Chloris Arbo)



Chancre cureté avec bourrelet de
cicatrisation en périphérie

Éléments de biologie

D'origine asiatique, ce champignon ascomycète voit ses spores disséminées par l'eau de pluie, le vent, les insectes, les oiseaux.

La maladie se caractérise sur le tronc, les branches ou les rejets de l'arbre par des chancres qui entraînent le dessèchement des parties supérieures.

On reconnaît facilement le chancre sur les jeunes arbres à écorce lisse par la couleur brun-rougeâtre de l'écorce. La maladie va de l'extérieur à l'intérieur de l'écorce et gagne le bois en quelques semaines.

Sur des arbres plus âgés, la détection est moins visible : l'écorce se craquelle de façon longitudinale et se boursoufle.



Chancre avancé, sur bois jeune

Mesures prophylactiques

La pratique du curetage des chancres peut être réalisée toute l'année : enlever avec un outil coupant (couteau, serpette, grattoir à chancre ...) la totalité de la partie atteinte et récupérer les copeaux d'écorce pour les brûler (lors de l'élimination de l'inoculum, poser une toile au sol permettant de récupérer facilement les écorces malades curetées).

Il ne faut laisser aucune particule d'écorce contaminée sans quoi le chancre redémarre.

En outre :

- Lors de l'entretien du verger, éviter absolument les blessures des troncs par le matériel (broyeur, outils de travail du sol, débroussailleuse à fil...);
- Veiller à entretenir la fertilité de son verger : **plusieurs observations de techniciens concluent sur l'importance d'une bonne fumure organique (ou d'un taux de matière organique élevé) pour limiter la propagation des chancres (meilleure résistance de l'arbre).**



Un produit de biocontrôle à base de souches hypovirulentes (HYPOCRYPHO, bénéficiant d'une autorisation de Mise sur le marché de 120 jours) peut être appliqué jusqu'au 18 juillet 2023.

Une note de service DGAL/SDQPV sur les produits de biocontrôle est disponible ici : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrrole>

Evaluation du risque – chancre du châtaignier

Risque de dissémination naturelle en période humide, un taux d'humidité élevé et la pluie favorisant la propagation du champignon vers les organes sains.

Un chancre non suivi pouvant entraîner la mort de l'arbre, il est recommandé de surveiller régulièrement les troncs et charpentières, pour agir au plus vite.

- **Cynips du châtaignier (*Dryocosmus kuriphilus*)**

Vol en cours des Torymus (parasite du cynips) qui sortent des galles sèches de l'année 2022. Les premières galles habitées par les jeunes larves de cynips peuvent être visibles.



Bournette : petite galle rouge sur jeune feuille
8 avril 2021



Marsol : galles sur bois d'un an
21 avril 2023

(crédit photo : M.LEON-CHAPOUX, Chloris Arbo)

Éléments de biologie : Voir [BSV n°1 du 4 mai 2023](#).

Evaluation du risque – cynips du châtaignier

Les larves de cynips sont en cours de développement dans les galles visibles sur les jeunes organes en cours de croissance.

Les torymus présents dans les vergers sortent des galles sèches et pondent dans les nouvelles galles afin que les larves du torymus parasitent les cynips.

- **Campagnols**

De plus en plus de jeunes vergers sont touchés par les campagnols provoquant la mort des arbres.



En Corrèze

Dans le Cantal

Dégâts de campagnols terrestres sur le système racinaire de jeunes plants de châtaigniers.

(Source : M. Léon-Chapoux, Chloris Arbo, B. Theron, producteur)

Stratégies possibles et cumulatives :

Favoriser les habitats naturels des prédateurs ou tout élément facilitant leur implantation : perchoirs, mares...

Réaliser du piégeage massif avec des pièges à guillotine : long et fastidieux mais efficace !

Evaluation du risque

La population semble augmenter dans les vergers limitrophes du Cantal et en Corrèze.

Populations à surveiller.

- **Zeuzère (*Zeuzera pyrina*)**

Les larves continuent à creuser les galeries dans les branches ou les jeunes troncs, ou font leur nymphose. Des dessèchements de branches sont visibles.



(Source : M. Léon-Chapoux, Chloris Arbo)

Éléments de biologie

Les papillons s'accouplent habituellement au cours des mois de juin/juillet et pondent dans les fentes de l'écorce 8 à 10 jours après l'accouplement. Les larves se nourrissent d'abord des feuilles de châtaigniers et forent une galerie dans les branches ou troncs où elles passeront l'hiver. Au printemps suivant, la larve continue à creuser sa galerie, généralement vers la base de l'arbre, provoquant la mort de la branche ou de l'arbre. Le forage des galeries peut durer deux ans.

Stratégies de lutte

Repérer les trous d'entrée des zeuzères dans la branche ou le tronc, introduire un fil de fer en le faisant coulisser vers le bas pour atteindre la larve et la détruire.

Si la branche est complètement desséchée, la couper jusqu'à la partie saine. Détruire la larve présente dans la partie enlevée.

Si plus de 5 % des arbres sont habités par la zeuzère, une lutte globale sur le verger peut s'envisager pour viser les larves avant leur entrée dans le bois. Mettre en place des pièges à phéromone pour cibler le vol des papillons.



Deux produits de biocontrôle à base diffuseurs sexuels et *Bacillus thuringiensis* sont disponibles et à utiliser au moment du vol.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>

Evaluation du risque – Zeuzère

Risque important sur jeunes arbres, les attaques peuvent provoquer la mort de l'arbre.

- **Sésie** (*Synanthedon*)

Les larves creusent des galeries dans les écorces nécrosées notamment au niveau des chancres. Il peut y avoir plusieurs chenilles dans un même chancre.



(Source : M. Léon-Chapoux, Chloris Arbo)

Éléments de biologie

Idem à celui de la zeuzère sans la partie phytophage.

Stratégies de lutte :

Gratter la partie nécrosée pour détruire les chenilles.

Evaluation du risque – Sésie

Risque sur les jeunes arbres dont les chancres ou les blessures ne sont pas soignés. Les larves participent à la propagation du chancre sur la zone infestée, et à l'affaiblissement de l'arbre.

Note nationale BSV Abeilles - Pollinisateurs :



Le déclin des insectes pollinisateurs est ...

... une réalité mondiale impliquant de nombreux facteurs de stress notamment d'origine biologique, toxicologique, alimentaire et environnementale (climat, pertes d'habitats, érosion de la biodiversité florale...).

La note est disponible sur le lien suivant : [Note nationale Abeilles - Pollinisateurs](#)

Note nationale Biodiversité :



La note est disponible sur le lien suivant : [Note nationale - Flore des bords des champs](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Châtaignier sont les suivantes :

Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine, Fredon N-A, Chambres départementales d'agriculture de la Dordogne, de la Corrèze et du Lot, SCA SOCAVE, Fruits rouges du Périgord, Périgourdine, LIMDOR, Invenio, Valcausse, Chloris Arbo et les agriculteurs observateurs

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".